

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 29 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DRH 72 Signature d'une convention avec le Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt pour la mise à disposition de personnel du conservatoire à rayonnement régional de la ville de Paris.

M. Emmanuel GRÉGOIRE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention avec le Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt pour la mise à disposition de personnel ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Emmanuel GRÉGOIRE, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer une convention avec le Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris Boulogne-Billancourt pour la mise à disposition de personnel, dont le texte est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO